



L'accueil de loisirs périscolaire d'Assérac est proposé et géré par la municipalité. Il s'agit d'un accueil à l'année des enfants entre 3 et 11 ans sur le site **Terre d'enfance**, situé au 3 Bis Rue du Pont de Bois 44410 Assérac.

### PRESENTATION DE L'ACCUEIL

L'accueil de loisirs périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45, puis de 16h15 à 18h30, hors vacances scolaires. Les élèves des écoles Jacques Raux et Sainte-Anne y sont accueillis dans des locaux constitués de 4 salles : 1 de 76m<sup>2</sup> pour les enfants d'école élémentaire, 1 de 71m<sup>2</sup> pour les enfants d'école maternelle et 2 autres mutualisées de 32m<sup>2</sup>. Les enfants mangent leur goûter dans ces salles.

Le transport des élèves de l'école Sainte-Anne, vers et depuis l'école le matin et le soir, se fait en car scolaire et encadré par l'équipe d'animation.

### L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

La direction est assurée par Nady BEAUVAIS, sous la responsabilité de la coordinatrice enfance jeunesse, Anaïs ETIENNE-MAZZOBEL.

Les rôles de la directrice d'accueil périscolaire sont :

- Garantir la sécurité physique et affective des enfants et de l'équipe pédagogique,
- Déterminer les points négociables et non négociables relatifs au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire,
- Former l'équipe d'animation et en être référente.

L'équipe d'animation est constituée de :

- Céline BARRAIS : directrice de l'accueil de loisirs extrascolaire et animatrice titulaire.
- Enora BODIGUEL : animatrice titulaire.
- Anne DHEYRIAT : animatrice titulaire.
- Magali SARRAUTE : animatrice titulaire.
- Véronique TOURNEMIRE : animatrice titulaire.

Les rôles des animatrices sont :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants,
- Être force de propositions et savoir s'adapter,
- Respecter les enfants en tant qu'individu à part entière,
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfants.

## LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL

### **1) Impulser le vivre ensemble et l'entraide**

Le vivre ensemble entre les élèves des 2 écoles a été mis à mal par les protocoles successifs liés à la crise sanitaire de la covid-19 et plusieurs déménagements des locaux liés aux contraintes de capacité d'accueil.

L'organisation et l'aménagement des locaux prévoyaient encore récemment la séparation de groupes cloisonnés par école et par niveau. De plus, entre février 2022 et avril 2023, l'accueil de loisirs périscolaire a fonctionné en multisites. Les enfants des 2 écoles ne se rencontraient donc plus sur les temps périscolaires. Entre avril et décembre 2023, les élèves des 2 écoles ont été réunis sur un seul et même site d'accueil périscolaire, grâce à la mutualisation de certains espaces de l'école Jacques Raux. Depuis le 8 janvier 2024, les élèves des 2 écoles sont accueillies dans leur nouveau bâtiment Terre d'enfance. L'un des grands objectifs de l'équipe d'animation est donc d'apprendre aux enfants à de nouveau vivre ensemble, se comprendre, se respecter et tout cela dans la solidarité.

Moyens :

- En proposant des activités guidées ou libres de groupes,
- En impulsant l'idée de groupe dans la vie quotidienne,
- En sensibilisant au respect de l'autre,
- En ayant un esprit inclusif,
- En créant des moments où des enfants de différents âges se rencontrent,
- En proposant des temps d'échanges et de médiation encadré par l'animateur,
- En encourageant les enfants à devenir autonomes,
- En impulsant des projets par et pour les enfants.

Evaluation de l'objectif : échanges et rencontres avec les différents acteurs concernés pour identifier d'éventuelles situations préoccupantes.

## **2) Encourager le développement durable**

La commune d'Assérac a la particularité d'être située sur un territoire entre terre et mer, avec une faune et une flore riches. Le nouveau site de Terre d'enfance est entouré d'espaces naturels verdoyants, permettant de sensibiliser, éduquer et éveiller la curiosité à l'environnement. La création d'un potager et d'un compost y sont prévus pour l'année 2024. Le tri des déchets y est déjà effectué par les enfants.

Certaines animatrices ont également eu l'occasion de participer à une formation à la biodiversité, proposée par le Parc naturel régional de Brière en mars 2022. Celle-ci leur a permis d'enrichir leurs propositions d'activités liées à cette thématique. Elles réitéreront l'expérience avec une nouvelle formation en février 2024.

Moyens :

- En accompagnant les enfants à la découverte de leur environnement proche,
- En sensibilisant les enfants au respect de l'environnement et du développement durable,
- En proposant des activités nature,
- En valorisant le coin potager, le coin biodiversité et le coin plantations,
- En expliquant l'importance du développement durable et en l'incluant dans les habitudes du quotidien,
- En invitant les enfants à prendre possession des espaces extérieurs de Terre d'enfance, à y identifier la biodiversité existante et la respecter.

Evaluation de l'objectif :

- Consulter régulièrement les enfants sur leur prise de conscience de leur environnement,
- Impliquer l'équipe d'animation dans la réalisation des projets liés au développement durable et à l'environnement.

## **3) Développer le partenariat et créer du lien avec les acteurs de la commune**

Les temps d'accueil périscolaire semblent trop courts pour envisager des interventions ou des activités conséquentes au quotidien. Toutefois, il est possible de mettre en place de courtes animations au long terme. Ces moments peuvent être l'occasion de faire le lien avec les projets d'écoles ou bien mettre en place des projets communs. Il peut s'agir également d'un partenariat avec les services techniques dans la réalisation de constructions, de permis de bricolage ou d'aménagement des espaces extérieurs. Il est aussi possible d'accueillir des bénévoles retraités ou de créer des projets pour l'intergénérationnalité.

Moyens :

- En permettant à l'équipe d'animation de se former auprès des partenaires,
- En créant du lien avec les écoles,
- En faisant le lien avec les projets d'école,

- En créant des projets communs.

Evaluation de l'objectif : rencontres et échanges réguliers entre l'équipe d'animation et l'équipe pédagogique des écoles.

#### **4) Promouvoir l'activité physique**

La pratique d'activités sportives spécialisées peut sembler difficile à mettre en place sur les temps courts d'un accueil de loisirs périscolaire. Cela est d'autant plus le cas lorsque l'équipe d'animation ne maîtrise pas nécessairement les règles d'un sport précis.

Toutefois, au vu des infrastructures disponibles sur les espaces extérieurs de Terre d'enfance, de l'école Jacques Raux ou des espaces environnants, il est possible de proposer des activités physiques courtes libres ou encadrées.

Moyens :

- En mutualisant l'utilisation de la salle motricité de l'école Jacques Raux sur les temps périscolaires pour proposer des parcours aux enfants de maternelle,
- En maximisant les activités libres ou encadrées en extérieur,
- En utilisant la cour de l'école et son terrain de basket,
- En aménageant les espaces extérieurs de Terre d'enfance,
- En investissant dans du nouveau matériel sportif,
- En formant l'équipe d'animation aux activités sportives,
- En proposant des animations sportives.

Evaluation de l'objectif : envisager en amont l'activité physique dans les projets d'animations.

#### **5) Valoriser la lecture**

Donner une place privilégiée aux livres est un objectif important pour l'équipe d'animation. La lecture doit être considérée comme une activité au même titre que les autres.

Moyens :

- En proposant un rituel de lecture aux enfants,
- En encourageant les enfants à lire,
- En aménageant les espaces intérieurs pour inviter à la lecture,
- En renouvelant fréquemment l'offre de lecture,
- En travaillant avec la bibliothèque et la médiathèque,
- En proposant des lectures animées par la bibliothécaire,
- En faisant des animations à la médiathèque.

Evaluation de l'objectif : prévoir la place du livre dans le projet d'animation.

## PROJET DE FONCTIONNEMENT (JOURNEE TYPE)

### • MATIN

Les enfants sont accueillis entre 7h30 et 8h35 par Nady BEAUVAIS, Enora BODIGUEL, Anne DHEYRIAT et Véronique TOURNEMIRE. Ils doivent être accompagnés par un adulte autorisé à les prendre en charge, jusqu'à l'intérieur du hall d'entrée de Terre d'enfance. Il est nécessaire de sonner au visiophone pour entrer dans le bâtiment.

Au cours de l'accueil, les enfants peuvent faire des activités libres (jeux, livres, activités créatives).

- Les élèves de l'école élémentaire Jacques Raux sont libérés sur la cour de l'école à 8h35. Une animatrice accompagne les élèves de l'école maternelle jusqu'à leur classe. Une autre animatrice va récupérer les élèves de l'école qui arrivent avec le car scolaire.
- Les élèves de l'école Sainte-Anne sont accompagnés à 8h35 en car scolaire jusqu'à l'école, par deux animatrices.

### • APRES-MIDI

Les enfants sont accueillis entre 16h15 et 18h30 par Céline BARRAIS, Nady BEAUVAIS, Enora BODIGUEL, Anne DHEYRIAT, Magali SARRAUTE et Véronique TOURNEMIRE.

- Les élèves de l'école Jacques Raux sont pris en charge par une animatrice à la sortie de leur classe à 16h15. L'ATSEM de la classe de maternelle ou une animatrice accompagne les élèves concernés par le car scolaire.
- Les élèves de l'école Sainte-Anne sont pris en charge par 2 ou 3 animatrices à 16h45. Le trajet en car scolaire est encadré par l'équipe d'animation.

À leur arrivée à Terre d'enfance, les enfants passent par les sanitaires, se lavent les mains et prennent ensuite le goûter. Ce dernier est constitué de fruits, de pain et un condiment à tartiner. En certaines occasions, il peut être proposé des gâteaux, brioche, etc. Les enfants d'école élémentaire tartinent eux-mêmes leur pain.

Jusqu'à la fin de la journée, les enfants ont la possibilité de faire des activités libres et ont accès aux espaces extérieurs de Terre d'enfance et de l'école Jacques Raux, sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Les enfants doivent être récupérés dans le hall d'entrée de Terre d'enfance par un adulte autorisé à les prendre en charge.